

ASSOCIATION PÊCHEURS PLAISANCIERS DE GOLFE JUAN

Assemblée Générale

Dimanche 14 Janvier 2024 à partir de 10h30

Afin de délibérer de l'ordre du jour ci-après :

1. Bilan de l'exercice 2023 comptes et budget prévisionnel 2024
2. Situation morale et activités de l'association,
3. Questions diverses,
4. Remise des challenges annuels.

Règlement des cotisations à partir de 9h30

La cotisation 2024 est fixée à 100 €.

La cotisation devra être versée sur place au trésorier Philippe DUFOR

Salle de conférence CCI port de Golfe Juan
(Bureau du port quai Saint Pierre)